

ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger: Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames: 50 cent. la ligne.
Minimum p^r une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont re-
çues exclusivement par l'agence de
publicité Haszenstein & Vogler, Sion,
Lausanne, Montreux, Genève, Fri-
bourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Avec sa distribution de prix, le Collège de St-Maurice terminera, demain, l'année scolaire en Valais.

La Tradition le veut ainsi, et, dans nos montagnes, la tradition est chose sacrée, plus sacrée encore que la loi et les règlements. Les enfants des écoles primaires prennent, les premiers, la clef des champs, expression stupide, attendu que les champs n'ont ordinairement pas de clef, mais que l'usage a admise avec tant d'autres non-sens. Puis, c'est le tour du collège de Sion et du collège de Brigue. Le Bas-Valais dit le dernier mot.

Ces fins d'année scolaire sont une naturelle occasion d'aborder les questions les plus hautes et à la fois les plus pratiques.

Les curés ou les présidents de commission sont généralement les orateurs désignés des écoles primaires. Nos collègues ont l'honneur apprécié d'entendre le chef du Département de l'Instruction publique en personne.

La Jeunesse et l'Avenir, quel plus beau thème que celui-là!

Et M. le Conseiller d'Etat Burgener sait en outre le rajeunir, par une sorte d'à-propos, de véhémence, de chaleur qui sont en lui et qui prêtent à tout ce qu'il dit un accent parfois émouvant et vibrant.

Les Etudiants les plus froids, les plus découragés renaissent à l'espoir et reprennent du poil de ce cheval de prix qui s'appelle le courage.

Nous croyons que ces genres de discours sont encore les plus beaux parce qu'ils sont les plus utiles.

Les bacheliers, pas même secs de leurs récents examens, les élèves dont le front est barré d'excellentes notes, ont besoin d'apprendre que les lauriers conquis ne les conduiront pas à la conquête du monde, pas même à la conquête d'une idée, sans la persévérance et sans une grosse énergie de la volonté.

On ne manque pas de *maturistes*, mais, à l'instar de Diogène, on cherche avec une lanterne des hommes de caractère.

Les élèves de force moyenne, d'intelligence médiocre ou de travail paresseux, qui ont manqué ceci et cela, doivent peser leur situation et l'envisager sous toutes les faces.

Pas d'abattement, de grâce!

On n'a pas réussi, eh bien, on recommence avec quelque chose de fraîcheur dans le geste.

On a été *flemmard*, eh bien, on doublera désormais les heures de travail, comme on a doublé les heures des jeux et du repos.

Ce n'est pas une affaire d'état, grand Dieu! après quinze jours d'entraînement, les livres, les cahiers et les plumes sont des balles d'amusement.

Car, arrivé à une certaine classe, le jeune homme commet une faute en jetant le manche après la cognée et en tout abandonnant, par dégoût, par déception et par amour-propre blessé.

Il ne possède qu'une instruction inutile et inutilisable.

Ses débris de théories, il ne pourra jamais en tirer parti.

En revanche, il y aura trop de tout pour le maintenir à sa juste place.

Dans le cœur, ce seront les haines de classe et dans l'âme les rêves impossibles.

Le jeune homme deviendra un aigri vis-à-vis de la collectivité et un malheureux vis-à-vis de lui-même.

Ah! prenez garde, parents, à cette éducation manquée et à cette instruction inachevée. Vous serez, un jour, égratignés, par la plume que votre fils aura cassée dans un mouvement de colère et que vous n'aurez pas remplacée.

CH. SAINT-MAURICE.

A propos de la répartition des bénéfices de l'Exposition

On nous écrit:

Nombre de voix se sont fait entendre dans le public qui critiquent vivement la répartition proposée par le Comité cantonal de l'Exposition, du bénéfice réalisé sur cette entreprise.

L'unanimité des membres présents ne nous indique pas qu'il y ait eu à ce moment-là beaucoup d'autres participants que des Sédunois. L'emploi des fonds adjugés au jardin public de Sion pour fr... 6.500 et aux Sociétés industrielles et commerciales de Sion pour fr... 3.500 semblent le prouver suffisamment.

L'Etat qui a avancé 20.000 fr. à fonds perdus en faveur de l'Exposition aura, espérons-le, son mot à dire et une autre notion de l'utilité publique Cantonale.

N. de L. R. Il va de soi que chacun a rendu hommage aux promoteurs et aux directeurs de l'exposition. Les justes récriminations qui s'élèvent portent sur la rétribution des bénéficiaires. On semble oublier que le Valais tout entier a contribué au succès de l'entreprise.

ECHOS DE PARTOUT

Tir fédéral. — L'empereur Guillaume II a fait remettre comme don d'honneur pour le Tir fédéral une superbe coupe en vermeil. C'est la première fois qu'une fête fédérale de tir est l'objet d'une telle bienveillance de la part du souverain allemand.

— Nous recevons le second numéro du « Journal officiel » du Tir fédéral de 1910. Comme le précédent, il contient d'intéressantes et très artistiques illustrations, entre autres la reproduction des prix qui seront décernés aux tireurs.

— Le Tir fédéral qui va s'ouvrir à Berne sera le 32^e en Suisse et le 4^e à Berne, les trois premiers ayant eu lieu en 1830, 1857 et 1885.

Voici, du reste, l'ordre chronologique des tirs fédéraux depuis l'origine:

1824 Aarau, 1827 Bâle, 1828 Genève, 1829 Fribourg, 1830 Berne, 1832 Lucerne, 1834 Zurich, 1836 Lausanne, 1838 St-Gall, 1840 Soleure, 1842 Coire, 1844 Bâle, 1847 Glaris, 1849 Aarau, 1851 Genève, 1853 Lucerne, 1855 Soleure, 1857 Berne, 1859 Zurich, 1861 Stans, 1863 La Chaux-de-Fonds, 1865 Schaffhouse, 1867 Schwytz, 1869 Zoug, 1872 Zurich, 1874 St-Gall, 1876 Lausanne, 1879 Bâle, 1881 Fribourg, 1883 Lugano, 1885 Berne, 1887 Genève, 1890 Frauenfeld, 1893 Glaris, 1895 Winterthur, 1898 Neuchâtel (à l'occasion du cinquantenaire de 1848), 1901 Lucerne, 1903 St-Gall, 1907 Zurich et enfin 1910 Berne.

Billets de banque. — Depuis quelques semaines, écrit-on de Berne à la *Revue*, la Banque nationale dispose enfin de l'émission entière des billets de banque. C'est le 20 juin, en effet, qu'expirait le délai de trois ans fixé par la loi de 1905 pour le retrait des billets des trente-six banques d'émission. Une partie

de ces dernières avaient déjà renoncé à leur émission entière avant l'expiration du délai légal, mais le plus grand nombre ont usé de la faculté que leur laissait la loi de remettre à la fin de chaque trimestre le douzième de leurs billets. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, aucune d'entre elles n'a pu remettre la totalité de ses billets à la Banque nationale: il en reste en circulation pour environ 8 millions, dont 797,000 fr. de la Banque cantonale vaudoise, et 68,150 francs du Crédit agricole et industriel de la Broye. Les banques ont versé en espèces le montant des billets manquants; dorénavant, ces derniers ne devront plus être mis en circulation, mais adressés aux succursales et agences de la Banque nationale, qui s'est engagée à les rembourser. Les porteurs des billets ont trente ans devant eux pour procéder à cette opération; après ce délai, la contre-valeur des billets non rentrés sera acquise au fonds des invalides.

Emblème d'exposition. — On parle beaucoup de l'exposition de Bruxelles et de l'ingéniosité des artistes qui la décorèrent.

Ils auront beau faire... Leur imagination ne dépassera jamais celle de l'architecte qui fut chargé, en 1910, d'édifier le pavillon des Houillères provençales, à Paris.

Au seuil du pavillon, l'architecte avait installé une statue de Minerve monumentale, entourée de tonneaux.

— Pourquoi Minerve ici? demanda un jour le commissaire général, M. Alfred Picard.

L'architecte expliqua aussitôt: — C'est bien simple, dit-il. L'huile vient de l'olive, l'olive de l'olivier. Le rameau d'olivier... symbole de paix. La déesse de la paix est...

— Minerve, dit M. Alfred Picard. C'est juste. Je vous remercie.

Une collection qui s'en va. — On a commencé à Lucerne la vente aux enchères publiques de la magnifique collection de l'antiquaire Bossard. On espérait que la plus grande partie des objets très rares qui la composent resterait en Suisse. Cet espoir ne sera pas réalisé. La collection a pris le chemin de la Hollande, de l'Allemagne ou de l'Autriche. On cite de superbes vitraux suisses de l'époque 15-16 qui se sont vendus à un prix moyen de 3.400 francs. Quelques-uns ont trouvé amateurs en Suisse. Une petite bonbonnière or et émail a atteint le prix de 3320 francs. une tabatière en or 1370 francs, des cuirasses du XVIII^e siècle se sont vendues en moyenne 2.000 francs, une armure de l'époque de Maximilien d'Autriche 21.500 francs, un poignard suisse du seizième siècle 4.000 fr., une madone en bois sculpté 2.500 francs, etc.

Simple réflexion. — Le chemin le plus court pour rendre les hommes heureux, c'est de les rendre vertueux.

Curiosité. — Un enfant de trois ans, Ernest Meige, dont les parents demeurent à Cour, près de Lausanne, s'amusait, quand sa balle élastique tomba dans un tonneau à moitié plein d'eau. Vouant la rattrapper, il se pencha sur ce récipient et y tomba. Ce fut sa mère qui eut la douleur, quelques instants plus tard, de trouver le corps du pauvre petit. Tous les efforts du docteur Attenhofer pour le ranimer furent vains.

Pensée. — Tous les Etats aujourd'hui se constituent pour l'attaque plutôt que pour la défense; et il y a en Europe plus de force d'agression que de force de stabilité.

Mot de la fin. — Entre bonnes amies: — Comment? tu épouses ce vieux qui est si laid?

— Oui, mais si riche.
— C'est égal As-tu réfléchi qu'il te faudra passer toute la vie avec lui?

— Toute ma vie, non... toute la sienne.

Grains de bon sens

Le sens commun

Le sens commun est un juge, et un juge qui rarement se trompe, dit-on.

La première partie de cette assertion est pleine de vérité, mais la seconde est tout à fait contestable.

Qu'est-ce, en effet, que le sens commun? N'est-ce pas le résultat de nombre de jugements, de raisonnements?

Certaines personnes veulent comme s'en fiche en disant: « Il faut bien que le peuple s'occupe de quelque chose ou de quelqu'un; » et pous-

sées par un esprit de résignation, de charité, elles ajoutent: « Pendant qu'on parle de moi, on laisse au moins mon prochain tranquille ». Idée fort bonne au fond, mais qui ne sera pas toujours lancée avec sincérité.

Oui, le sens commun est un juge et où trouverait on un juge plus impartial? C'est un tribunal composé de jurés érudits et faibles, savants et ignorants, riches et pauvres, croyants et incroyants, en un mot, composé de personnes de toutes les couleurs, de tous les degrés, de toutes les conditions.

Alors ne voulez-vous pas que le jugement sortant de pareils débats ne tombent pas souvent juste? C'est par là que l'on peut dire que le sens commun, l'opinion publique se trompe rarement.

Mais combien de fois n'arrive-t-il pas que le public s'intéresse à une affaire de pure invention qu'un farceur a sortie! Combien de fois ne condamne-t-on pas, n'humilie-t-on pas, et même ne calomnie-t-on pas un innocent!...

C'est donc dire que, si le sens commun juge souvent juste, il lui arrive tout de même de se tromper.

Mais ajoutons aussi qu'il connaît ses hommes!...

Alpinus.

LES ÉVÉNEMENTS

L'annexion de la Corée

D'après les renseignements confidentiels reçus de Corée, le Japon augmente rapidement ses forces militaires, en prévision d'une prochaine promulgation d'annexion.

Les autorités japonaises exercent sur les télégraphes et les courriers la censure la plus rigoureuse. Les correspondants de la presse japonaise eux-mêmes n'ont pas l'autorisation de mettre leurs journaux au courant de ce qui se passe. On croit que la mise en exécution du programme élaboré à Tokio aura pour premier effet d'obliger l'empereur de Corée à déléguer son autorité à l'empereur du Japon.

Le *Journal de l'Ain* résume très bien les conséquences du traité entre la Russie et le Japon.

Le Japon et la Russie publient le traité réglant leur situation en Mandchurie. Ce traité officiel est doublé, les deux chancelleries l'avouent, d'un traité secret établissant entre les deux puissances une entente cordiale.

La Russie accepte la fin de ses ambitions en Asie et abandonne toute intention d'un empire naval dans le Pacifique. Le Japon pourra ainsi consolider sa conquête et à la certitude de n'être plus inquiété sur ses côtes. C'est là une modification complète de la partie qui se joue pour l'extension de l'une et l'autre puissance.

Le Japon libéré d'inquiétudes du côté russe, c'est la maîtrise du Pacifique donnée à l'extension japonaise. Que les Etats-Unis et l'Angleterre se le tiennent pour dit.

La Russie arrêtant son expansion en Asie, c'est le Tsar reportant toute son attention et toutes ses forces sur les Balkans et la Vistule.

Pierre le Grand avait rêvé comme « voie d'eau », une issue vers le Pacifique. Ses successeurs ont reconnu que cette « voie d'eau » coûtait trop cher à acquérir et surtout à défendre. Ils reviennent à l'ambition plus proche de résultats d'avoir l'entrée libre

dans la Méditerranée. Ils reprennent un rôle considérable dans la péninsule des Balkans et à Constantinople, « la clef » de la mer Noire.

Très importante au point de vue européen, cette conséquence du traité russo-japonais ne le serait pas moins au point de vue français — si nous avions une politique extérieure à longue durée et larges vues. En tout cas, la rentrée en scène, rentrée active, de la Russie en Europe, sera, avant peu, un puissant facteur de la politique internationale.

L'Allemagne et l'Autriche auront désormais un contrepoids sérieux, redoutable dans la Russie reprenant sa mission historique, concentrant son effort diplomatique et militaire sur la Vistule et dans les Balkans, au profit de l'équilibre général, au profit de la France d'abord.

Cette conclusion de la guerre russo-japonaise était imprévue. Ce sont les Russes, vaincus en apparence, qui tireront le plus sérieux profit, en Europe, d'une défaite passagère. Qui pouvait s'attendre à cette conclusion il y a cinq ans?

Nouvelles Etrangères

Le téléphone sous la mer. — Des expériences de la plus haute importance viennent d'être faites à Cherbourg, par le vice-amiral Philibert, inspecteur général des flottilles de torpilleurs et sous-marins au sujet de la téléphonie sous-marine au moyen de cloches placées à bord des sous-marins permettant à ceux-ci, lorsqu'ils sont aveuglés, c'est-à-dire en plongée, de signaler leur présence, et, même plus, de se transmettre des ordres donnés par le commandant supérieur.

L'amiral Philibert s'est embarqué à bord du sous-marin « Français », muni d'un récepteur pour saisir et transmettre les sons envoyés par la cloche sous-marine dont était pourvu le sous-marin « Messidor », qui prenait la mer en même temps que le « Français ». Préalablement, l'inspecteur général avait dicté au commandant du « Messidor » des ordres qui devaient être transmis à telle heure au sous-marin « Français », qui se trouverait en plongée. A l'heure dite, alors que les deux sous-marins étaient éloignés de plusieurs milles l'un de l'autre, le sous-marin « Français » a reçu au moyen de son récepteur les ordres dictés au « Messidor » et qu'il transmettait au moyen de sa cloche.

L'amiral a pu s'assurer que mot pour mot, tout avait été transmis et aussi fidèlement reçu.

La « Main Noire » tue en Allemagne. — A Lichtenrade, près de Berlin, un agriculteur, nommé Graatz, recevait, la semaine dernière, une lettre anonyme lui enjoignant d'aller déposer, à un endroit déterminé, une somme de 3,000 marks dans une boîte qui s'y trouvait cachée.

— Si tu ne le fais pas, disait le mystérieux correspondant, je te ferai sauter, toi et ta famille!

Le cultivateur crut à une mauvaise plaisanterie et négligea d'avertir la police; mais aujourd'hui, pris de curiosité, il résolut d'aller voir, à l'endroit désigné, s'il s'y trouvait bien une boîte métallique, comme le disait la lettre. Ayant creusé le sol, sa surprise fut grande de la trouver. Mais à peine se fut-il emparé de l'étrange tirelire qu'une formidable explosion retentit,

crevassant le sol une longueur d'un mètre. Graatz, atteint à la tête, tomba inanimé sur le sol, où des passants le trouvèrent. On le transporta à l'hôpital. Son état est très grave et l'on craint surtout qu'il ne perde la vue.

L'engin, qui était rempli de poudre, était muni d'un détonateur qui provoqua l'explosion.

Des recherches sont faites pour retrouver l'auteur de cet attentat et l'on croit qu'il ne s'agit que d'une vengeance.

Cet affaire rappelle, en effet, les exploits de la Main-Noire en Amérique.

Dans la lettre adressée à Graatz, le meurtrier avait évoqué le souvenir d'une famille de Lichtenrade, nommée Busse, composée de six personnes et qui, disait-il, avait été assassinée par lui et ses quarante compagnons, parce qu'elle avait refusé de s'exécuter. Tous les membres de cette famille sont morts, en effet, les uns après les autres, en peu de temps, il y a un an, et l'on avait toujours cru qu'ils avaient succombé à la tuberculose. On commença à croire qu'ils ont été empoisonnés. Une enquête est menée dans ce sens.

Quant à l'attentat d'aujourd'hui, on croit qu'il était destiné à tuer les agents de police prévenus après coup par l'agriculteur et qui, de ce chef, auraient pu garder l'endroit désigné dans la lettre.

Le 14 juillet en France. — La Fête nationale française a passé presque inaperçue. A Paris a eu lieu la traditionnelle revue de Longchamp. Les souverains belges y assistaient.

Les épouses de la mort. — Un télégramme de Mexico apporte le récit émouvant d'une cérémonie qui a été célébrée au pénitencier de Valladolid, dans le Yucatan. Là se trouvaient réunis quelques condamnés politiques et trois d'entre eux avaient été désignés pour la mort par le conseil de guerre pour rébellion et meurtre.

En rentrant à la prison, deux de ces prisonniers, sachant qu'ils allaient bientôt se trouver en face du peloton d'exécution, demandèrent à se marier avant de mourir. L'administration leur accorda cette suprême consolation et fit venir les deux femmes dont les condamnés donnèrent les noms. Il faut ajouter que celles-ci, de leur côté, n'ignoraient point, quand elles vinrent à la prison pour qu'y fût célébré leur mariage, qu'elles allaient être veuves quelques instants plus tard.

La double cérémonie s'accomplit au milieu d'un silence recueilli, sans larmes ni faiblesse, et deux heures plus tard les prisonniers tombaient mortellement frappés de plusieurs balles.

Tremblement de terre au Tyrol. — Le tremblement de terre signalé dans le Tyrol a été ressenti plus particulièrement dans le nord. La première secousse, qui s'est produite à 9 heures 20, a été courte et faible. La deuxième secousse, qui a eu lieu quatorze minutes après, a duré cinq minutes. Elle a été accompagnée de grondements sourds. En beaucoup d'endroits, les habitants, pris de frayeur, se sont enfuis de leurs demeures. Des images sont tombées

des parois, des portes se sont ouvertes et des fenêtres se sont brisées.

Le tremblement de terre a été plus violent dans la partie supérieure de la vallée de l'In. Nassereth et à Silz, des plafonds et des cheminées se sont écroulés, des lézards se sont produites dans plusieurs maisons. La population de Silz est en proie à une grande panique.

Nouvelles Suisses

La succession de M. du Martheyray à Vienne. — Le Conseil fédéral, sans avoir pris à ce propos de décision absolument définitive, est d'avis que pour la succession de M. du Martheyray à Vienne il faudra prendre un diplomate de carrière. Dans ces conditions, les mérites et les qualités de M. Odier en font le candidat qui réunit sur lui les sympathies de la grande majorité des membres du Conseil fédéral. M. Odier a donc les plus grandes chances d'être appelé à succéder à M. du Martheyray, mais l'élection officielle et définitive n'aura pas lieu avant mardi prochain.

Un drame sur le lac. — Dimanche après midi, quatre jeunes gens de Buchillon partaient en bateau à voiles pour Evian et Amphion. C'étaient MM. Gaston Lachat, 34 ans, pêcheur; Louis Foretay, maçon, 24 ans; Edouard Cortthay, 24 ans, agriculteur et un jeune Neuchâtelois, domestique chez M. Antoine Lachat, cafetier. Ils furent au retour, vers 7 h. du soir, surpris par l'orage. Un brusque coup de vent renversa fond sur fond l'embarcation, précipitant dans le lac les quatre hommes. Toute la nuit, les naufragés luttèrent contre les vagues et contre la mort, appelant vainement au secours, attendant passer, sans réussir à se faire entendre, dans l'orage et la pluie qui tombait, une grande barque et un vapeur de la compagnie. A un moment donné, le jeune Neuchâtelois, épuisé, désespéré, tendit son couteau à l'un de ses camarades pour couper la voile et en disant: « Je suis seul au monde. Je me laisse couler. Adieu. » Et il coula effectivement. Son cadavre n'a pas été retrouvé.

Ses compagnons, terrifiés, continuèrent à lutter avec l'énergie du désespoir et à crier au secours. M. Cortthay père partit avec un canot et parvint à recueillir les naufragés à bout de forces, au moment où arrivait le sauvetage de St-Prex, et à les ramener à Buchillon dans un triste état. Aujourd'hui, ils sont hors de danger.

Le condamné à mort Jacquiard. — M^e Léon Prieur, avocat à Paris, défenseur de Jacquiard, a annoncé à celui-ci le rejet du pourvoi qu'il avait signé le lendemain de l'arrêt le condamnant à mort. Cette nouvelle n'a causé à Jacquiard aucune émotion. Le jeune assassin a seulement dit qu'il avait pleine confiance dans la décision de la commission des grâces et du président de la république.

M^e Prieur partage cette confiance, la jeunesse de l'assassin et les conclu-

sions du rapport du directeur de l'asile d'aliénés d'Auxerre — qui déclare que la folie de Jacquiard ne saurait faire de doute — étant pour lui des raisons majeures devant amener une commutation de peine.

Jacquiard a écrit mardi au parquet d'Auxerre. Il demande qu'on lui remette une photographie de sa mère saisie dans les bagages qu'il avait abandonnés à la ferme de Jully après le quintuple assassinat. Il réclame de même quelques livres de sa « bibliothèque », qui ne comporte pas moins de trois cents volumes ainsi qu'une géographie.

Je renverrai le portrait de ma mère à mes parents de Suisse, écrit-il, mais les livres et la géographie me permettront de me distraire durant ma détention et je pourrai mieux attendre la mort — si je dois être exécuté.

Congrès des Chemins de Fer. — Le Congrès international des chemins de fer à Berne a eu hier sa dernière séance plénière. Le soir le Conseil fédéral a offert aux congressistes un grand banquet à la cantine du Tir fédéral.

Deux enfants enlizados. — Un triste accident vient de jeter dans la désolation une famille Widmer, à Luggern (district de Zurzach) Argovie. Deux enfants de cette famille, Oito et Joseph, garçons de neuf et dix ans, étaient allés prendre un bain dans une carrière de sable remplie d'eau depuis les récentes inondations. Le fond de vase ayant cédé sous leurs pieds, les deux enfants s'enfoncèrent peu à peu et les efforts qu'ils tentèrent pour sortir de ce tombeau vivant ne firent que hâter leur trépas. Ils furent littéralement victimes de l'enlèvement. Personne ne se trouvait dans les environs au moment de l'accident; les petits cadavres n'ont été découverts que trop tard.

Explosion d'une chaudière. — Jeudi après-midi, une chaudière a fait explosion à la fabrique de papier de Marly, à Fribourg, provoquant l'écroulement d'une muraille. Une ouvrière a été tuée, un ouvrier grièvement blessé et trois autres plus légèrement.

Pour les inondés. — Mgr Stammer, évêque de Bâle et de Lugano, le chapitre du Dôme et les autres membres du clergé catholique romain de la ville de Soleure ont fait don à la caisse centrale d'une somme de 700 fr. en faveur des inondés de la Suisse.

Nouvelles Locales

Décisions du Conseil d'Etat.

Pour les inondés.

Le Conseil d'Etat arrête le texte de l'appel à adresser au peuple valaisan en faveur des inondés de la Suisse.

Forces de la Dala.

Il est porté un arrêté déclarant d'utilité publique l'expropriation des terrains nécessaires à l'établissement du canal de décharge des eaux du canal de dérivation des forces de la Dala.

Pour Martigny.

Il déclare d'utilité publique les expropriations réclamées par la commune de Martigny-Ville en vue de l'ouverture de la nouvelle Avenue d'Oche.

Tir fédéral.

Il est alloué un subside de fr. 150 aux tireurs valaisans pour le match qui doit avoir lieu au tir fédéral de Berne.

Notaire.

Ensuite d'examen satisfaisant, il est délivré le diplôme de notaire à M. Maurice Delacoste, de Monthey.

Route du Simplon.

Le Conseil d'Etat, sur le rapport du préfet du district de Brigue et vu le consentement des communes traversées par la route, arrête un nouveau règlement abrogeant celui du 1er mai 1909 sur la circulation des automobiles et véhicules à moteur sur la route du Simplon.

Horaires.

Il arrête ses réclamations concernant les projets d'horaire d'hiver 1910 des chemins de fer fédéraux, du chemin de fer Monthey-Champéry et du chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey.

La Semaine Sociale suisse

III

(Corresp. partic.)

Après ce que nous avons dit dans notre dernier article de l'esprit et de la doctrine de la Semaine sociale, il semblerait presque inutile de nous demander encore quelle est l'importance pratique qu'il convient de lui attribuer. Néanmoins ce point étant pour beaucoup sans doute le plus intéressant, il convient de s'y arrêter un instant.

La Semaine sociale — surtout si elle devient une institution stable, si elle se renouvelle régulièrement à intervalles fixés — aura le premier et très grand avantage de procurer aux catholiques militants qui en suivront les cours, un ensemble solide de connaissances sur les principales questions sociales du jour. Or, c'est là, il faut en convenir, ce qui manque à beaucoup de catholiques. Comment concevoir en effet que des régions entières où les catholiques certes n'étaient pas une quantité négligeable (comme la France) sont devenues si facilement la proie de théories sociales subversives, sinon parce que trop de catholiques qui auraient pu être influents ignoraient totalement les conditions de la lutte contre le socialisme, n'auraient pas su lui opposer la ferme doctrine du catholicisme social et encore moins n'auraient été capables de fonder des œuvres sociales ou ouvrières qui pussent opposer une digue puissante au flot montant des erreurs qui malheureusement ont fait tant de victimes dans le monde ouvrier. — En Valais nous avons été protégés semblait-il, contre les violences haineuses du socialisme? Mais sommes-nous absolument sûrs du lendemain? Qui donc oserait être parfaitement optimiste? Il existe en Valais au moins deux ou trois syndicats socialistes d'ouvriers de

fabrique. Seront-ils sages ou seront-ils emportés par le vent de folie qui souffle ailleurs? Nous ne le savons pas. En tout cas, une chose est certaine: c'est que dans un pays comme le nôtre où l'industrie fait des pas de géants, il est du plus élémentaire devoir pour ceux qui voudront préserver demain notre pays de bien des malheurs, d'être sérieusement renseignés sur les principes sociaux de l'organisation ouvrière. Car les ouvriers, de toutes façons, demandent à être organisés. Et ils épouventent les idées religieuses, sociales des organisations auxquelles ils adhèrent. Si l'organisation des ouvriers se fait en dehors de nous, autant dire qu'elle se fait contre nous. La preuve n'en est que trop fréquente, et lamentable. Et d'autre part il importe en la matière de ne pas arriver trop tard: car c'est un fait d'expérience qu'on ne reprend plus les troupes enrôlées dans le socialisme.

Au reste, abstraction faite de la préparation à la lutte contre le socialisme — lutte, nous le répétons, qui s'ébauche déjà et peut devenir pressante d'un jour à l'autre — n'est-il pas du devoir des catholiques cultivés de se mettre au courant de la science sociale chrétienne, au moins sur les questions principales? Les préoccupations d'ordre social ne tiennent-elles pas le premier plan de l'actualité aujourd'hui. Les journaux, les revues, les livres, les conversations elles-mêmes n'en sont-ils pas remplis? N'est-il pas regrettable que trop de catholiques semblent s'intéresser moins aux choses sociales que bien des hommes qui ne partagent pas nos idées. Sans vouloir pousser les choses à l'extrême, le catholique peut-il négliger entièrement de connaître tant de douleurs sociales qui accablent tant de pauvres gens, victimes parfois des seules conditions économiques défectueuses, telles ces ouvrières à domicile dont il a été si souvent question dernièrement dans les journaux, et dont les salaires de famine sont imposés par de certains grands et puissants magasins d'où nous faisons venir mille objets que l'on pourrait se procurer chez nous, en les payant, il est vrai, quelques sous de plus, mais qui sont fabriqués honnêtement. S'il est vrai que tout acheteur accomplit un acte social et que, par conséquent, il a certains devoirs à remplir soit au sujet des choses qu'il achète, soit au sujet des personnes qu'il fait gagner en achetant, le catholique ne doit-il pas, tout le premier, connaître ses devoirs?

D'ailleurs n'est-il pas souverainement intéressant pour le catholique cultivé de savoir les efforts qui sont faits par nos frères d'armes d'autres cantons et d'autres pays pour l'organisation sociale des individus et des classes, suivant les principes chrétiens de la justice et du droit. Nous nous réjouissons des succès politiques de ceux qui défendent la même cause que nous dans les différentes nations qui nous entourent: n'est-il pas juste aussi de nous réjouir de leurs luttes, de leur succès sur le terrain social. D'autant plus, ne l'oublions pas, que les œuvres sociales vraiment utiles, qui répondent à un vrai besoin et rendent de réels services, sont un puissant facteur de succès dans l'ordre strictement politique. A vrai dire, les

Georgette

VI

Puis se tournant vers Mme de Vignal: — Voulez-vous me permettre, madame, dit-il, de compter encore mademoiselle Georgette au nombre des enfants, et de lui offrir un bien simple souvenir?

— Oh! certes oui! M. l'inspecteur s'exclama tante Fanny très flattée.

Georgette n'eut pas un mot, mais son cœur battait follement, tandis qu'elle prenait des mains de Jacques le volume qu'il lui tendait.

— J'espère qu'il vous plaira, reprit-il. Il a été choisi par une jeune fille à laquelle j'ai beaucoup parlé de vous... Réduit à mes seules lumières, jamais je n'eusse osé prendre la responsabilité de vous apporter un livre... Ah! si Georgette avait su quelle était cette

jeune fille! Mais elle ne pouvait pas savoir...

— Je vous remercie beaucoup, dit-elle, avec un sourire heureux. Et timidement elle ajouta:

— Si vous voulez bien écrire sur ce livre que vous me l'avez donné?... Voulez-vous?... Une dédicace? alors... Les auteurs seuls ont le droit d'en faire.

Elle répliqua d'un ton plaisant, — mais une délicieuse expression de prière entr'ouvrait ses lèvres:

— Eh bien! ce ne sera pas une dédicace, mais un mot de souvenir.

— Que faut-il mettre? demanda-t-il, amusé de la fantaisie de Georgette et de son air sérieux.

— Ça que vous voudrez.

Il écrivit: « A mademoiselle Georgette, hommage très respectueux de son grand ami », et il signa.

Puis il reprit:

— Est-ce bien de cette manière?

— Oh! tout très bien; merci.

Elle prit le volume tout doucement, comme si elle eût emporté un trésor... La même expression de joie profonde faisait toujours battre son petit cœur à coups précipités...

Le lendemain même, elle commença ce livre qui l'intéressait sans qu'elle s'en rendit compte, surtout parce qu'il le lui avait donné.

Elle le lut dans la forêt où l'avait emmené l'oncle Pierre qui devait y faire une station en compagnie de M. l'inspecteur... Elle le lut, sur la mousse veloutée qui bordait la route, une de ces routes où si rarement passent les voitures que l'herbe y pousse droite et pressée jusque dans les sillons creusés par les roues.

Bien haut, vers le ciel d'un bleu très doux s'élevaient les troncs élancés des grands sapins.

Elle avait jeté à côté d'elle son grand chapeau de paille et elle lisait avec un intérêt ardent, ses deux mains enfoncées dans ses cheveux légers qu'un rayon de soleil, glissant à travers les sapins, enveloppait d'une lumière blonde...

— Vous vous absorbez trop; vous allez être fatiguée... dit Jacques qui s'était rapproché avec l'oncle Pierre.

— Oh! non... Je vous en prie ne m'empêchez pas de continuer.

Il sourit de l'accent presque suppliant de Georgette.

— Vous êtes tout à fait libre d'agir comme bon vous semble! Je n'ai d'aucune manière le droit de vous interdire quelque chose, s'écria-t-il gaiement.

Elle le regarda de ses beaux yeux limpides.

Comment ne devinait-il pas qu'elle eût été prête à lui obéir, avec une joie d'autant plus grande qu'il lui aurait demandé un sacrifice!... Mais il ne songeait pas à lire dans le cœur de Georgette...

Il s'amusa de l'entendre continuer avec enthousiasme:

— Cette histoire est si intéressante!... J'espère qu'ils vont se marier!... On se marie toujours dans les livres, n'est-ce pas?... — Oh! toujours! répéta-t-il.

Et il alla rejoindre l'oncle Pierre, déjà plongé dans l'examen d'une nouvelle coupe de bois...

Quand il revint une heure plus tard, pour l'avertir que le moment du départ était arrivé, il la trouva mordillant une herbe folle, le livre fermé sur ses genoux, ses yeux clairs, suivant sans les voir, les courses affairées d'un moucheron autour d'une bruyère tout en fleurs.

— Vous avez fini? lui cria-t-il de loin

Elle inclina la tête et dit avec animation: — Oui... J'aime beaucoup cette histoire, et je suis contente que vous me l'avez donné à lire.

— Ils se sont mariés? demanda-t-il d'un ton d'intérêt.

— Oh! heureusement! Mais il n'avait pas vu qu'elle l'aimait!... Et il allait partir...

— C'est été affreux! fit avec emphase M. l'inspecteur.

Georgette se mit à rire d'abord, puis s'efforça de prendre un air fâché:

— Vous vous moquez toujours de moi!

— Croyez-vous? Oh! non je ne me permettrais jamais une pareille liberté... « madame », acheva Jacques; en souvenir de leur première rencontre, il appelait ainsi Georgette, quelquefois, pour voir l'éclair de gaieté qui jaillissait alors de ses prunelles bleues.

Le mot eut cette fois encore son effet accoutumé; et sans répondre elle enfonça dans son chapeau, transformé en panier pour la circonstance, une botte de bruyères qu'elle avait cueillies.

socialistes n'ont jamais dû leur étonnant succès qu'à l'apparence qu'ils eurent de travailler plus que les autres au bien du peuple.

Mais ce ne sont là, en somme, que des avantages plutôt secondaires que procurera sans nul doute et par son enseignement direct et par le rayonnement naturel qui en découlera, la semaine sociale. Il en est d'autres de plus immédiats, de plus intéressants sur lesquels nous dirons quelques mots dans un dernier article.

J. Z.

Ecole professionnelle de St-Maurice, à Vérollez

Cours d'hiver et Cours d'été

L'Ecole professionnelle de couture et de broderie, et Ecole ménagère de St-Maurice, à Vérollez comprend un cours d'hiver qui va du 2 novembre au 1^{er} juillet, et un cours d'été.

Après deux ans au moins, les élèves du cours d'hiver ayant suivi les cours théoriques et les cours d'atelier, peuvent se présenter pour le diplôme de l'Union Suisse des Arts et Métiers. Trois élèves de cette année ont obtenu ce diplôme; et l'une d'elle vient d'être nommée Maîtresse de l'Ecole professionnelle de la ville de Lugano. L'exposition des travaux, depuis le raccommodage des vêtements les plus ordinaires jusqu'à la lingerie la plus fine et à la broderie la plus artistique, s'est terminée le 14 juillet. Elle a attiré un grand concours de Dames du canton du Valais, du canton de Vaud. Voici du reste le rapport de l'Expert fédéral pour 1910 :

Année 1909—1910

Rapport d'inspection

sur

L'Ecole Ménagère et de Couture de St-Maurice (Vérollez)

L'Ecole s'occupe en premier lieu de former à la profession de lingères, et de former des maîtresses pour cours de couture sur blanc. Les élèves assistent aux leçons en petits groupes de 3 à 4 pour la cuisine, le lavage, le repassage et d'autres travaux de ménage. Elles ont des leçons théoriques et pratiques sur l'hygiène, les substances alimentaires, les premiers soins à donner aux malades et les pansements. On voue une attention particulière au dessin, en considération de l'activité professionnelle ultérieure des élèves, qui comprend aussi la broderie, soit comme partie de la formation comme lingères, soit comme profession particulière à exercer plus tard. L'Ecole de Vérollez est une école professionnelle proprement dite pour lingerie et broderie. Elle travaille aussi pour une clientèle qui se recrute notamment à Lausanne et à Genève.

Dans les commandes pour trousseaux complets, simples ou luxueux ont fourni aux élèves l'occasion de s'exercer dans tous les domaines d'ouvrages à l'aiguille soignés et minutieux.

La coupe est l'objet de soins spéciaux et se pratique avec une grande dextérité. Le système d'enseignement est toujours le même et la méthode également. (Giroud).

Les efforts du Directeur s'appliquent à réaliser continuellement des améliorations, telle que, installations modernes dans la buanderie, la cuisine et la chambre de repassage et à rendre toujours plus prospère l'enseignement même.

L'Institution y gagne en considération, dans un vaste rayon.

Les expositions de travaux fins à l'aiguille y contribuent sensiblement.

Si ce côté-là constitue principalement une des forces de l'école, on doit reconnaître aussi que celle-ci ne perd pas de vue la profession des futures ménagères et mères de famille, et qu'elle initie les jeunes filles à une conception de la vie sérieuse et morale.

L'expert fédéral :

(sig.) M^{me} E. CORADI

Le cours d'été n'est pas pour les commençantes. Il est donné du 15 août au 15 octobre et pendant deux ans. Il est destiné aux institutrices des écoles primaires et des écoles ménagères et aux maîtresses d'atelier de lingerie. L'Etat paye la moitié de la pension.

A cause des programmes très chargés, le nombre des élèves de ce cours de perfectionnement subit des fluctuations. Les premières années, nous ne pouvions pas suffire aux demandes. L'année dernière le nombre réglementaire du cours d'été était à peine atteint. Pour cette année, cours du 16 août au 15 octobre, il ne sera pas reçu plus de 10 élèves et le cours ne sera pas donné pour moins de 8 élèves.

Chanoine BOURBAN,
directeur de l'Ecole.

Nominations Judiciaires

En séance du 23 juin 1910 le Tribunal Cantonal a procédé aux nominations suivantes :

Juge-instructeur suppléant du district de St-Maurice : Monsieur le notaire François Cergneux à Salvan.

Juge-instructeur deuxième suppléant du district de Martigny : Monsieur l'avocat stagiaire Maurice Gross à Martigny-Ville.

Juge-instructeur deuxième suppléant du district d'Entremont : Monsieur le notaire Joseph Luder, greffier à Sembrancher.

Juge-instructeur deuxième suppléant du district de Monthey : Monsieur le notaire Edouard Zum-Offen, greffier à Monthey.

(Communiqué.)

† M. le député Basile Dubuis. — Mercredi, est pieusement décédé, à Sion, à l'âge de 68 ans, M. le député Basile Dubuis, de Savièse.

Tout jeune, M. Dubuis avait quitté son pays pour prendre, en Amérique, la direction d'une importante entreprise agricole et commerciale. Puis, la nostalgie le ramena dans son cher Valais. Il s'établit à Sion, où il exploita jusqu'à ces dernières années le moulin de Saint-Georges.

Dès son retour, il fut élu conseiller municipal à Savièse, puis président de cette commune, charge qu'il occupa avec une réelle distinction pendant une quinzaine d'années. La confiance de ses concitoyens le désigna en outre pour la députation dans le district de Sion, et pendant quatre législatures consécutives, il siégea au Grand Conseil, comme représentant de Savièse. Il était l'un des doyens de l'Assemblée législative.

Catholique exemplaire et conservateur de vieille roche, M. Basile Dubuis laisse le souvenir d'un homme dont la vie fut toute de devoir, de travail et de dévouement.

St-Maurice. — Le cours tactique 2 pour officiers supérieurs de la garnison de St-Maurice, est entré en service lundi passé. Dès le lendemain il est parti sous la conduite du colonel Fama, commandant des forts, a reconnu toute la région des Ormonts, puis parcourra le Gessenay par le Col du Pillon, pour gagner Sion par le Sanetsch. Il rentrera à St-Maurice les premiers jours de la semaine prochaine et sera licencié le 23 juillet.

La Représentation de demain

Nous rappelons la représentation théâtrale de demain.

La *Fille de Roland* est certainement un des plus beaux drames du répertoire. Les nobles sentiments, l'intérêt, la trame, les vers à l'emporte-pièce, tout tient le spectateur en haleine.

Et l'on sait que nos jeunes artistes rendent parfaitement les personnages que M. de Bornier a voulu mettre en relief.

Avec cela, de l'excellente musique et une gentille comédie !

La représentation sera suivie de la traditionnelle distribution des prix.

St Maurice. — Le concert de l'A gaunoise, en faveur des Inondés a produit la jolie somme de 70 frs. 60 qui a été adressée à la Caisse d'Etat par l'entremise du président de la Commune.

Jubilé de la Murithienne. — La Murithienne, société valaisanne des sciences naturelles, célébrera le 3 août au Saint-Bernard le 50^{me} anniversaire de sa fondation, avec le programme suivant :

Mardi 2 août

Rendez-vous à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard, à la gare de Martigny.

9 h. 33. — Départ pour Orsières. Au cas où le trajet ne pourrait se faire en chemin de fer, il s'effectuera en voiture, et le départ aura lieu une heure plus tôt.

10 h. 1/2. — Arrivée à Orsières, départ en voiture ou à pied pour Liddes.

12 h. 1/2. — Dîner à l'Hôtel du Grand Saint Bernard.

2 h. — Départ pour le St-Bernard en voiture ou à pied.

8 h. 1/2. — Souper.

Mercredi 3 août

8 h. 1/2. — Assemblée générale avec ordre du jour suivant : Discours présidentiel, affaires administratives, propositions individuelles, etc. Communications scientifiques annoncées jusqu'ici.

M. le Dr Bugnion : Biologie des Termites ;

M. le Dr Amman : « Sujet réservé » ; M. le chanoine Besse : Aperçu sur la flore du St-Bernard ;

12 h. 1/2. — Banquet. Il sera suivi d'une visite au Monastère ou d'une exploitation aux alentours.

7 h. 1/2. — Souper.

Judi 4 août

7 h. 1/2. — Retour par le col de Fenêtre et Ferret. — Une exploration botanique aura lieu sous la direction de MM. le Dr Wilczek et Vocari, dont voici l'itinéraire : Grand St-Bernard, Ferret, Cormayeur, Petit-St Bernard, Moutiers, Genève. Elle ne se fera, cependant, que s'il y a un nombre d'inscriptions suffisant.

Gampel. — A la gare de Gampel, un jeune ouvrier italien a été écrasé mercredi par le train.

En aéroplane de Brigue à Milan. — Il a été institué, le dernier jour de la semaine d'aviation de Reims, un prix de 100,000 fr. pour le premier aviateur qui franchira le Simplon en aéroplane pendant la « Grande semaine » projetée cet automne dans la capitale lombarde.

Cette épreuve monumentale, pour laquelle un certain nombre d'aviateurs se sont aussitôt annoncés, aura lieu le 20 septembre. Le départ sera donné dans une prairie de Luauen, aux environs de Brigue (680 mètres). Les concurrents devront suivre le cours de la Saltine jusqu'à la hauteur du col (2 000 m.) pour atteindre ensuite Domodossola, le lac Majeur qu'ils longeront, puis franchir la plaine de Lombardie jusqu'à Milan. La première partie jusqu'à l'hospice du Simplon ne présente pas de grandes difficultés ; les aviateurs s'élèveront insensiblement le long de pâturages en pente douce. Il est probable qu'ils devront traverser des champs de neige. La descente sur Iselle ne présentera pas non plus d'obstacles bien dange-reux. Mais d'Iselle à Crenola d'Ossola, au confluent de la Toes et de la Diveria, la vallée se rétrécit en une gorge très étroite encaissée dans des parois de rochers immenses où les aviateurs auront certainement du fil à retordre.

Les aéroplanes, qui ne devront pas dépasser 24 heures pour accomplir cette prouesse, seront surveillés par des automobiles échelonnées le long de la route du Simplon. On a l'intention d'installer un observatoire au sommet du col afin de pouvoir observer la direction des courants aériens et de renseigner téléphoniquement Brigue et Domodossola.

Monthey. — L'Union ouvrière de Monthey, appuyée par un certain nombre de cafetiers qui ont déclaré vouloir renoncer à la bière du Cardinal et de Beauregard, si elle vient à être boycottée, avait convoqué, pour

mercredi soir, une réunion pour prendre une décision ; mais, sur la demande des représentants de ces brasseries, qui ont assuré qu'un arrangement était sur le point d'intervenir à Zurich, l'Union ouvrière a renvoyé sa décision à samedi.

Conservation des œufs. — Le journal avicole du canton de Vaud dans son numéro du 25 juin dernier faisait part à ses lecteurs des brillants résultats obtenus par un nouveau procédé pour la conservation des œufs, le seul qui permette de conserver des œufs pendant plus de 6 mois et de pouvoir ensuite les manger à la coque et sur le plat, gardant tout leur aspect et leur goût d'œufs frais, et d'une application facile et d'un prix très abordable moins de 10 cent. la douzaine d'œufs.

Le journal avicole avait déjà dans son numéro du 8 janvier dernier avisé ses lecteurs, sur le visu de pièces à l'appui de la mise en pratique publique de ce nouveau procédé.

Or, voici ce qu'il dit en substance le 28 juin dernier :

M. Jules Cherix-Cherix de Bex, mandataire de l'inventeur du procédé de conservation a mis lui-même aux mois de janvier et mars des œufs en conserve avec ce procédé et aujourd'hui soit après 6 mois il peut manger ces œufs à la coque et sur le plat comme des œufs frais. Il avait expédié sur demande, ce printemps, environ 150 échantillons de ce procédé, gratuitement or, les premiers rapports qui lui sont parvenus ainsi que ceux à qui il a envoyé de ses œufs pour les goûter sont unanimes à reconnaître l'existence de ce procédé qui pourra rendre de grands services en hiver surtout.

J'enverrais aussi, gratuitement pour essai à ceux qui le demanderont 1/4 litre de concentré liquide, avec lequel ils pourront conserver 5 douzaines d'œufs. Une fois hors du bain les œufs se conservent tels quels pendant au moins un mois.

Adresse : Jules Cherix-Cherix à Bex (Vaud). (Voir aux annonces.)

BIBLIOGRAPHIE

Sillon Romand, journal agricole (illustré, 10—14 pages grand format Suppléments : *Le Petit Sillon Romand*, *Le Foyer et les Champs*, *Le Paysan Suisse et le Journal Illustré*), paraissant deux fois par mois. — 3 fr. 20 par an. — Administration : Estavayer-le-Lac.

Sommaire du N^o du 1^{er} juillet 1910

TEXTE : La banque des paysans. — Syndicats chevalins (illustr.). — Alimentation du bétail. — Un bon conseil sur l'élevage des veaux. — Muselières pour veaux (illustr.). — Le sel dans l'alimentation du bétail. — Le tic des chevaux. — Nutrition de la plante (illustr.). — Apiculture. — Correspondance. — Tréfle rouge. — Inflammation des intestins chez les chevaux.

Sommaire

du « Petit Sillon Romand »

TEXTE : Les pigeons (illustr.). — Fleurissons nos vieilles murailles ! — A propos des nids artificiels. — Les petits oiseaux. — Les parasites des arbres. — Au pâturage (illustr.). — Engrais liquide. — Mûriers. — Conifères. — Sarrazin. — Lapis belges. — Asperges. — Choux-fleurs. — Aération des légumes. — Vin de tomates. — Assurances chevalines. — Les prix des porcs gras dans la 2^{me} quinzaine de mai. — Aviculture. — Parterre de fleurs (illustr.).

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le 14 Juillet

PARIS, 15 juillet. — La plus grande animation a régné à Paris dans l'après-midi et la soirée du 14 juillet. Partout, l'affluence était énorme. Des fêtes populaires ont eu lieu dans les carrefours. Tous les monuments publics et de nombreuses maisons particulières étaient illuminés. Des feux d'artifices ont été tirés sur différents points.

A Orléans, à l'issue de la revue du 14 juillet, le général en chef a remis

solennellement la médaille commémorative du Maroc au général d'Amade.

Deux dirigeables militaires qui n'ont pu sortir hier viendront, aujourd'hui, au-dessus de la gare des Invalides, saluer les souverains belges à leur départ.

Chambres des communes

LONDRES, 15 juillet. — Questionné à la Chambre des Communes, au sujet des atrocités commises par Mou-lé H fi 1, sir E. I. Grey a répondu que les renseignements officiels ne contiennent rien qui tende à infirmer ceux des journaux.

L'Angleterre est disposée à coopérer à toute démarche pouvant aboutir à la cessation des cruautés révélées, mais l'amélioration de l'administration intérieure du Maroc présente de graves difficultés. Quant au refus d'avancer désormais de l'argent à ce pays, c'est une question qui concerne d'autres puissances que l'Angleterre.

La Chambre a repoussé par 298 voix contre 70 une réduction des crédits navals proposée par M. Dillon. Elle a ensuite adopté les crédits pour la marine.

En Turquie

CONSTANTINOPLE, 15 juillet. — Le bruit court qu'à la suite de la découverte d'un complot secret contre le régime constitutionnel, la police a procédé mercredi à de nouvelles arrestations. Elle aurait arrêté notamment plusieurs femmes turques.

Chez les cheminots

PARIS, 15 juillet. — Le syndicat national des chemins de fer lance ce matin un appel relatif au relèvement des salaires. Il déclare que toutes les mesures sont prises pour la mise à exécution du plan de bataille, qu'il suffira d'appliquer sans faiblesse, au signal donné par le comité : alors, tout travail, tout trafic régulier seront suspendus sur tous les réseaux.

L'appel montre ensuite les conséquences formidables d'une grève des chemins de fer et ajoute que les employés des autres administrations qui ont des raisons de se plaindre de leur sort auraient une belle occasion de se joindre au mouvement. Ce serait alors une grève générale.

PARIS, 15 juillet. — L'*Humanité* signale qu'au cours de la dernière semaine, le syndicat national des chemins de fer a reçu près de 4000 adhésions.

Toute demande de changement de prise en considération, doit être accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste.

CHOCOLAT
Suchard
MILKA
NOISETTINE
VELMA
Suchard
CACAO

1046

N 2291

Trouvé une montre

sur la route de Lavey. La réclamer à M^{me} V^e Marie DU-ROUX, St-Maurice.

Brasserie Beauregard, Montreux
 Spécialités de bières en fûts et bouteilles
Beauregard façon Pilsen & Munich
 Munich : Franziskaner Leislbräu, Hofbräu (Brasserie Royale.)
 Pilsen : Bürgerliches Bräuhaus, — Urquell.
 Culmbach : Actienbrauerei.
 Pale Ale : Bass.
 Stout : Guinness.
 Expédition par caisses depuis 10 bouteilles
 Service spécial pour les Hôtels de montagne, par la « Poste » en caisses de 10 bouteilles. H2813M 269
 Demandez « Prix-courant. » Téléphone 81.
 Adresse télégraphique : Beauregardbier, Montreux.



Préparation rapide et approfondie au Polytechnicum et à l'Université **Maturité**
 1316 H1554Z

Taches de rousseur
 disparaissent rapidement par l'emploi du lait antiphotique; en flacons de 2 fr. 50 et 1 l. 50, chez MM. Jambé, ph., Châtel-St-Denis; Uhlmann-Eyraud Carier & Jorin, Genève.
 H 2939 F 366

Les chaussures Hirt sont les meilleures
 Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!
 J'expédie contre remboursement:
 Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants No. 39-48 Frs. 8.50
 Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés No. 39-48 Frs. 9.-
 Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés, la No. 39-48 Frs. 7.80
 Souliers de dimanche pour dames, forme élégante No. 36-42 Frs. 7.-
 Souliers de travail p. dames, ferrés No. 36-43 Frs. 6.30
 Souliers pour fillettes, solides et ferrés No. 30-35 Frs. 4.20
 Souliers de dimanche pour fillettes No. 26-29 Frs. 5.20
 Souliers p. garçons, solides et ferrés No. 26-29 Frs. 6.-
 No. 30-35 Frs. 5.50 No. 36-39 Frs. 6.80
Rod. Hirt, Lenzbourg.
 1252

Asphaltage
H. LAVANCHY & FILS
 VEVEY LAUSANNE
 Rue du Torrent 10 H22938L 1276
 Petit Chêne 3

Femmes qui souffrez
 de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.
REPRENEZ COURAGE
 car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni opérations, c'est
La JOUVENCE de l'Abbé Soury
 FEMMES QUI SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder faire une cure avec
la JOUVENCE de l'Abbé Soury
 La Jouvence c'est le salut de la Femme
 FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières accompagnées de douleurs, dans le ventre et les reins; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.
 Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs et tous les accidents du RETOUR d'AGE, faites usage de la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
 qui vous guérira sûrement.
 La boîte fr. 3.50 dans toutes les pharmacies. 4 fr. franco. Les 3 boîtes 10.50 franco contre mandat adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. (Notice et renseignements confidentiels gratuits)
Dépôt général pour la Suisse
Cartier & Jorin, droguistes, Genève
 H30383X 5192

L'Arome Le Bouillon en cubes Les Potages à la minute
MAGGI Marque « Croix-Étoile » vient de nouveau d'arriver chez
Jean-Baptiste Rouvinef fils
VISSOIE 4101

Vins
 Bons vins Blancs et Rouge naturels du Midi à 0.40 et 0.38 cts. le litre, franc, gare, fûts de 50 à 600 litres.
 S'adresser à Charles Martin Monthey. H26583L 1051

Religieuse donne secr. t pr. guérir enfant urinant au lit. Ecr. Maison Buroi N. 66 Nantes, France. 1244

MIEL
Jules Rumpf
 EPICERIE FINE
Montreux
 achète

contre paiement à réception, des miels blonds de 1re récolte. Adresser les offres par carte. H 3260 M 310

A vendre une bicyclette en bon état. S'adr. au Nouvelliste 312

A vendre dans la Ville de Fribourg
4 Cafés et Hôtel
 S'adresser à l'Agence Perroud & Genoud, 2, Rue de Lausanne, Fribourg. H 775 F 313

Ouvrier-menuisier
 ébéniste connaissant la menuiserie en bâtiments trouverait place chez le sousigné. Occasion d'apprendre l'allemand. Entrée de suite. Gage à convenir.
 Valentin Imhof, menuisier. Lax-Gams 793

MARÉCHAL
 Un jeune homme pourrait entrer de suite comme volontaire pour apprendre le métier gratis chez F. Croset, maréchal à Bex. Même adresse.
JOLI CAMION NEUF
 et plusieurs voitures d'occasion à vendre. 314

Poussines
 A vendre 100 poussines de Padoue (Italie) reconnues la meilleure qualité pour la ponte à fr. 1.80 pièce; expédition par poste ou par chemin de fer; à partir de 6 pièces l'emballage est gratis.
 Adresse: Perron Augustin, Martigny Gare. H. 538 S. 1319

Dr de WERRA
Sierre
 Absent du 16 - 25 juillet

Chaussures en cuir  **Chaussures en étoffe**
 Bottines lacés — Souliers ferrés — Souliers bas, lacés — Pant. à fleurs
 26/29 4. 70 Fillettes 4. 20 26/29 26/29 2.40 Fillettes 1.80 26/29
 30/35 5. 70 Filles 5. 20 30/35 30/35 2.80 Filles 2.20 30/35
 36/42 7. Femmes 6. 50 36/42 36/42 3.30 Femmes 2.80 36/42
 35/39 7. 90 Garçons 6. 90 35/39 40/46 3.90 Hommes 3.50 40/45
 40/47 8. 50 Hommes 7. 70 40/47 36/42 3.90 Fem. last. b. vor. 3.20 36/42
Bons d'escompte
 sur tous les achats ou Envois en Remboursement
 CATALOGUE franco sur demande
DUPUIS frères, successeurs V. Dupuis, MARTIGNY
 Fermé le Dimanche

NICOLLIER-TROLLER & C^{IE}
VEVEY

MARCHANDS DE FER
Fournitures générales
 pour l'INDUSTRIE et la CONSTRUCTION

Pour les sulfatages
 employez en toute confiance les bouillies instantanées adhésives à poudre unique:

La Renommée contre le mildiou
 La seule recommandée par la station fédérale de viticulture de Waedenswil, produit qui s'est placé au premier rang, comme efficacité, et s'y maintient depuis 14 ans. Paquets de 2 kilos pour 100 litres, et 211

La Renommée au soufre mouillable
 contre le mildiou, l'oïdium et le court-noué.

La plus efficace et économique des préparations connues, permettant de combattre au pulvérisateur les trois maladies à la fois. Succès croissant depuis 1904. Vente en paquet de 4 kilos pour 100 litres d'eau.
La Sulfofite, poudre cuprique, contre le mildiou et l'oïdium de la grappe. Soufre mouillable. Soufre sulfaté. Verdets. Sulfate de cuivre. Soufre sublimé, etc. Sous le contrôle des stations fédérales d'analyses. Dépôts dans tous les centres viticoles.
Fabrique de produits chimiques agricoles
FAMA & Cie, Saxon et Bussigny

Fraefel et C^{ie} ÉTABLISSEMENT d'Art Ecclésiastique
 St-Gall
 se recommande pour la fourniture d'ORNEMENTS D'ÉGLISE et DE DRAPEAUX DE SOCIÉTÉS soigneusement exécutés dans leurs ateliers, ainsi que de Bronzes et Orfèvrerie d'église, Statues et Chemins de Croix, Tapis, etc.
 Ouvrage soigné et artistique. — Prix modérés.
 Catalogues ainsi que des envois à vue, sont adressés sur demande H 511 G 1017

Vins en gros et mi-gros
 Spécialité de vins rouges et blancs
 Maison de toute confiance et très recommandée
A. ROSSA, Martigny-Ville 158

Tailleur pour Dames et Messieurs
E. MULLER, St-Maurice
 Coupe garantie — Dernier genre — Prompte livraison
 Réparations soignées — Nettoyages
 Complet fantaisie : 40 à 100 fr. Pardessus : 70 à 120 fr.
 Jaquettes — Livrées — Habits — Smokings
 Coupeur expérimenté 158

Horlogerie Bijouterie Orfèvrerie
 or, argent et métal
 Grands choix dans tous les articles
Réparations et transformations en tous genres.
Paul Roy, Monthey. H 33053L 1302

Fabrique de meubles A. Rouiller à Collonges (Valais)
 Lits bois et fer, commodes, bureau et lavabos, buffets à 1 et 2 portes et vitrés pour cuisine, tables, chaises, tabourets, fauteuils, chaises-longues, chaises percées pour malades, canapés différents modèles, etc. Bonne fabrication. Prix réduits. Beau portager tôle pour paysan 90 à 100 fr. Ouvert le dimanche après-midi. 1192

BRILLANT DU CONGO

 le meilleur produit pour la chaussure
 SEULS FABRICANTS SAVONNERIE KRIZUNGEN CARL SCHULER & C^{ie}
 1268


LA CATALYSINE guérit rapidement: Furoncles, Diphtérie, Grippe, Pneumonie, Maladies infectieuses, toutes fièvres en général. — Le flacon fr. 3.50, dans toutes les pharmacies. A Lausanne: Pharmacie Béguin, pour le gros: Laboratoire Béguin.

Pastilles Antoine
 calment la TOUX, guérissent affectiones Voies respiratoires.
 Prép. p. J. ANTOINE, pharm.-chim. des Sanatoriums de LEYSIN (Suisse). Envoi c. remb. Fr. 1.50 la boîte (6 bts. Fr. 8.— franco). 1243

Conservation des œufs
 Me référant à l'article du journal de jour j'ai vu le public que j'expédierai gratuitement, avec la manière de s'en servir, et jusqu'au 1er septembre, 1/4 litre de liquide concentré avec lequel, en y ajoutant 4 litres 3/4 d'eau pure froide, toute personne le demandant pourra conserver cinq douzaines d'œufs.
 Par flacon d'environ un lit., 1 f. 70 à prendre chez M. Ferd. J. Chérix-Chérix à Bex. 311
 » demi (0 f. 90) Chérix G.I. Bazar, Bex.

Mesdames,
 Avant de partir à la montagne, venez toutes voir le **Salon de coiffure pour dames** que M. Courtil, coiffeur, Monthey (sur la place) vient d'installer.
 A très peu de frais, il transforme vos cheveux en postiches à la dernière mode.
 Schampooing — Ondulations — Bouffants — Chignons en frises naturelles. — Torsades de la dernière création se font en 48 heures.
Prix modérés 305

Bretelle « Extra souple »
 (Breveté). Dernière nouveauté. — Le tissu spécial de cette bretelle lui donne une élasticité incomparable. Convient tout spécialement pour sports. Article très solide et élégant. H13382L 794
 Envoi contre remboursement
 Bretelle avec paillette mobile frs 6. 50
 » » » tresse » 6.
 Toutes nuances
 Seul dépositaire :
Ch. DODILLE, Chemisier
 Rue Haldimand, Lausanne

Grande Fabrique Vaudoise de chalets
PILLIONEL, frères
 Usines de La Sallaz, Lausanne

 Projets devis et catalogue sur demande
 H13095L 795

CHAUSSURES
 Grand choix d'articles ferrés pour le travail et de chaussures fines en toile et en cuir à des prix sans concurrence.
 Spécialité de souliers de chasse et de montagne.
 Envois postaux en remboursement
 Catalogue illustré franco sur demande.
GRANDMOUSIN frères & BOJHATEY, Martigny

FABRIQUE DE MEUBLES
 Protégez l'industrie du pays!
FAVRE FRÈRES & Cie se recommandent comme par le passé à leur honorable clientèle ainsi qu'au public en général pour tout ce qui concerne leur fabrication. Ils s'engagent par la bienfaisance et leurs prix défiant toute concurrence à satisfaire toutes les personnes qui voudraient bien leur accorder confiance.
 Grands Magasins à l'avenue de la gare « Maison Tissières » Martigny.
 Vous y trouverez un grand choix de meubles de luxe, ordinaires et de fantaisie ainsi que rideaux, descentes, passages, milieux de salons, linoléums, tapis en tous genres; étoffes fantaisie et moquettes, meubles de jardins, lits en fer, sommiers et matelas de tous prix. 270

Exigez toujours la marque **Maestran** Chocolats Cacaos Desserts
 H2903G 1317

Grande Teinturerie O. Thiel, Neuchâtel

Lavage chimique et Nettoyage à sec des Costumes les plus compliqués et Vêtements en tous genres, etc.
 Etoffes pour meubles, rideaux, couvertures, gants, etc. Les vêtements de Dames et Messieurs sont remis à neuf. Les envois par la poste sont exécutés soigneusement.
Teintures en tous genres. Etablissement de premier ordre en Suisse
 — Pour prospectus et renseignements, s'adresser au Bureau de l'Usine. Faubourg du Lac, 15-17, Neuchâtel. — H2991L
 TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE
 Dépôt pour Monthey chez Mlle SCHLINGER, couturière; pour Vouvry, Mlle Amélie DUPONT, couturière.